

APPEL DU 18 JUIN

NON A L'AGREMENT, C'EST MAINTENANT !

Après l'AG de lundi, mardi nous étions une cinquantaine pour soutenir le mouvement des intermittents et appeler le ministre à ne pas signer l'accord de la réforme de l'UNEDIC (dite accord du 22 MARS). Au cours de cette AG, une majorité de salariés s'est prononcé en faveur de la poursuite du mouvement de grève.

Nous, salariés permanents de la Cité de la Musique ET de la Salle Pleyel, soutenons nos collègues intermittents du spectacle dans leur lutte.

Pour Rappel, cet accord prévoit de mettre en place des ruptures de droits inédites par un différé d'indemnisation injuste et des sur-cotisations qui frapperont de plein fouet les intermittents du spectacle (techniciens et artistes) mais aussi :

- les chômeurs au régime général,
- les intérimaires,
- les salariés victimes d'un licenciement injustifié,
- les chômeurs seniors.

Ce mouvement de soutien est largement suivi :

La grande Halle de la Villette, le Théâtre Paris-Villette, le 104, la Comédie française (représentation de Phèdre annulée), le Théâtre de l'Athénée, le Théâtre des Champs-Élysées, les techniciens du Théâtre de la Ville, et quantité d'autres salles à Paris et partout en France.

Une réforme de l'UNEDIC est indispensable et doit se faire sur la base des revendications des premiers concernés (notamment associations de chômeurs et précaires). Rappelons que, dans le cadre du comité de suivi, une plateforme revendicative a été élaborée depuis plus de 10 ans par les organisations du secteur culturel (syndicats, coordinations, fédérations) par des chercheurs-euses, des économistes et des parlementaires. Ces revendications font l'unanimité dans la profession. **Elles avaient, par ailleurs, été validées par 476 députés et sénateurs dont la quasi-totalité des élu-e-s du PS, y compris par M. REBSAMEN.**

Nous exigeons que le texte du 22 mars soit retiré.

Nous appelons toutes les personnes qui se sentent concernées directement ou indirectement par cette menace à nous rejoindre dans notre lutte :

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale pour déterminer les moyens d'action :

Mercredi 18 juin à 14h00 à l'entrée public de la Cité de la Musique

Vous pouvez vous informer et soutenir ce mouvement auprès de la coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France: <http://www.cip-idf.org/>